

# Procès-verbal de conseil d'administration de l'Union des Maires de l'Oise

## Séance du 7 novembre 2011 à Clermont

**Monsieur Vasselle** ouvre la séance en mentionnant les différents points à l'ordre du jour.

### 1. Approbation du PV du CA du 12 septembre 2011

Ce procès-verbal est soumis aux remarques ou observations éventuelles. Sans aucune réserve, il est adopté à l'unanimité.

### 2. Présentation du budget prévisionnel 2012

**Monsieur Vasselle** donne la parole à Madame Marsay-Denous pour la présentation du budget prévisionnel.

**Madame Marsay-Denous** revient sur le tableau du budget prévisionnel distribué dans les pochettes. Elle insiste sur plusieurs éléments.

Concernant la subvention Mairie 2000, sur 2011, il y a une prévision de l'ordre de 15 000 €, la part accordée au titre du 1<sup>er</sup> semestre de formation s'élevant déjà à 7 500 €. Pour 2012, nous préférons répartir sur une prévision classique de 5 000 €.

Concernant l'Assemblée Générale, les participations pour 2011 s'élève à 0 € puisque nous étions sur un partenariat un peu particulier cette année. Pour 2012, nous prévoyons de répartir sur un format classique, avec 8 000 € de partenariats.

Au niveau des recettes, 21 000 € correspondent à la prévision de régie publicitaire pour la réalisation de l'annuaire des maires réactualisé.

Au niveau des dépenses, nous prévoyons une augmentation de 25 000 € au titre des dépenses liées à l'affranchissement puisque nous avons prévu notamment 6 000 € au titre de l'expédition de l'annuaire des maires.

Pour les dépenses relatives à l'Assemblée Générale, 38 000 € de dépenses sont prévues puisque nous revenons au format classique.

**Monsieur Vasselle** indique que Monsieur Ternacle, compte-tenu de son état de santé n'a pas pu être présent pour effectuer cette présentation.

Il donne la parole aux administrateurs qui souhaiteraient formuler des remarques. En l'absence d'objections, les membres du conseil d'administration prennent acte de ce budget.

### **3. Retour sur l'Assemblée Générale 2011**

**Monsieur Vasselle** s'attarde sur la participation record cette année avec 617 participants dont 471 élus et salue l'organisation de cette manifestation.

Il laisse Madame Marsay-Denous dresser le bilan financier de l'assemblée générale.

**Madame Marsay-Denous** indique que l'organisation de l'Assemblée a fait l'objet cette année d'un partenariat avec la société SPIDD Communication en association avec Picardie la Gazette. Du fait de ce partenariat, le coût d'organisation de cette assemblée s'élève à 1 036,22 € contre 7 468,43 € pour l'année 2010.

**Monsieur Vasselle** souligne qu'il s'agit d'une bonne opération et qu'il faudra se poser la question de son renouvellement.

### **4. Préparation de l'Assemblée Générale 2012**

**Monsieur Vasselle** indique que l'Assemblée Générale s'est tenue exceptionnellement cette année à Beauvais compte-tenu des travaux débutés dans la salle Pommery de Clermont.

Monsieur Vasselle demande à Monsieur Ollivier si la salle Pommery sera disponible l'année prochaine pour accueillir notre Assemblée Générale 2012.

**Monsieur Ollivier** précise que les travaux se poursuivront à l'extérieur de la salle mais n'empêcheront pas la tenue de l'Assemblée Générale.

Compte-tenu de ces éléments, il est décidé de fixer la prochaine assemblée générale de l'UMO le samedi 20 octobre 2012 à la salle Pommery de Clermont.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale 2011 a été l'occasion de proposer une table-ronde à la place des deux ateliers habituels.

Après discussions, les administrateurs décident de choisir entre ces deux formules (atelier ou table-ronde) en fonction des thèmes choisis pour les assemblées, certains sujets se prêtant mieux à un format atelier.

**Monsieur Menn** demande si compte-tenu des résultats des élections sénatoriales de septembre 2011, un rééquilibrage des membres du conseil d'administration ne peut pas avoir lieu lors de la prochaine assemblée générale.

**Monsieur Vasselle** indique que la composition du conseil d'administration se fait sur la base des résultats des élections municipales et non sur la base des élections sénatoriales.

### **5. Point sur l'organisation du Congrès des Maires de France**

**Madame Marsay-Denous** revient sur les différentes manifestations organisées par l'UMO.

Ainsi, un Déjeuner au Sénat est organisé le mardi 22 novembre, et un Dîner-spectacle au LIDO le mercredi 23 novembre.

Notre cocktail se déroulera le 22 novembre à 16h30. Le cocktail se déroule plus tard dans la journée que d'habitude car c'est l'AMF qui fixe les créneaux horaires des associations départementales chaque année.

Elle précise que l'association sera présente sur place le mardi et mercredi.

## **6. Projet de convention de partenariat avec le cabinet Stratégies Locales**

**Monsieur Vasselle** donne la parole à Madame Marsay-Denous pour présenter un projet de convention de partenariat avec le cabinet Stratégies Locales.

**Madame Marsay-Denous** précise que Stratégies Locales est un cabinet avec lequel l'association travaille depuis un an et demi notamment par l'organisation de formations en matière financière.

Le projet de partenariat porte sur ce dispositif de formation et sur des interventions en matière de diagnostic et de prévisions financières.

Elle précise que l'idée est de monter un partenariat qui serait financièrement neutre et qui permettrait à notre association de se rapprocher d'eux lorsqu'une question dans ce domaine serait soulevée. Nous avons en effet, à l'UMO, une petite carence en matière d'expertise financière.

Le deuxième point de ce partenariat porterait sur la formation des élus.

L'idée est de créer un véritable projet de conseil financier et notamment avancer au sujet de l'intercommunalité.

Les formations sont rémunérées comme des formations classiques. Quant aux conseils financiers, il s'agit d'un échange entre nos deux structures et d'un renvoi vers le cabinet des communes souhaitant des analyses financières plus poussées.

**Monsieur Vasselle** indique qu'il s'agit du même type de partenariat que ce que nous avons actuellement en matière de conseil juridique. La partie conseil est gratuite mais il y a une prestation rémunérée dès lors que la commune souhaite faire mener une étude complémentaire.

**Monsieur Pétrement** souhaite savoir si dans le cadre d'une étude financière, un prix est négocié pour les communes adhérentes à l'association ?

**Madame Marsay-Denous** indique que dans l'hypothèse où une étude financière serait demandée par une commune adhérente à l'association, un tarif préférentiel serait accordé à cette collectivité.

**Monsieur Vasselle** souhaite connaître le barème de référence applicable aux communes qui feraient appel à ce cabinet dans le cadre des missions d'analyse et d'expertise.

**Madame Marsay-Denous** propose d'adresser le barème à l'ensemble des administrateurs.

**Madame Lefèvre** souhaite obtenir ce barème rapidement au regard notamment des éléments dont ont besoin les communautés de communes afin d'étudier les propositions formulées dans le schéma départemental de coopération intercommunale.

## **7. Point sur le fonctionnement de l'UMO**

**Madame Marsay-Denous** indique qu'une prime a été attribuée aux deux salariés de l'association en remerciement du travail supplémentaire effectué pendant la période de congé maternité.

## **8. Désignations**

### ***- Dispositif ORSEC***

Il convenait de remplacer Monsieur Canter, ancien maire de Senlis au sein de cette instance :

- Titulaire : Madame Pascale LOISELEUR, Maire de Senlis

### ***- Conseil de prévention de la délinquance***

Il convenait de remplacer Monsieur Menn, Maire de Liancourt siégeant déjà au titre des représentants du conseil général de l'Oise :

- Titulaire : Monsieur Lionel OLLIVIER, Maire de Clermont

### ***- Commission de médiation du droit au logement opposable***

Il convenait de renouveler le mandat de Monsieur Gratien CARRERE, titulaire, ne souhaitant pas renouveler son mandat ainsi que celui de Monsieur Menn, titulaire, siégeant également au titre du conseil général de l'Oise.

- Titulaire : Monsieur Lucien BOUCHEZ, Haudivillers

- Suppléant : Monsieur Jean-François DARDENNE, Maire de Nogent-sur-Oise

## **9. Questions diverses**

**Monsieur Vassel**e demande s'il y a des questions diverses. En l'absence de questions, la séance est clôturée.

## **5. Date du prochain conseil d'administration :**

Lundi 9 janvier 2011, à 9h30.

Le Président

**Alain VASSELLE**

Etaient présents :

M. Lucien BOUCHEZ, Maire d'Haudivillers  
Mme Michèle BRICHEZ, Maire d'Hondainville  
M. Grastien CARRERE, Maire de Bailleul-sur-Thérain  
M. Jean-Claude CORMONT, Maire de Couloisy  
M. Jean-Pierre DAMIEN, Maire de Le Plessis-Brion  
M. Jean-Pierre DESMOULINS, Maire de Saintines  
M. Marie DUBUT, Maire de Marseille-en-Beauvaisis  
M. Jean-Paul DOUET, Maire de Montagny-Sainte-Félicité  
M. Michel LE TALLEC, Maire de Le Coudray-sur-Thelle  
Mme Nadège LEFEBVRE, Présidente de la Communauté de Communes du Pays de Bray  
M. Laurent LEFEVRE, Maire de Rainvillers  
M. Gérard LEMAITRE, Président de la CC Vexin-Thelle  
M. Guy MAILLARD, Maire de Saint-Germer-de-Fly  
M. Gérard MANOUSSI, Maire d'Apremont  
M. Roger MENN, Maire de Liancourt  
M. Lionel OLLIVIER, Maire de Clermont  
M. Alain PETREMENT, Maire d'Ermenonville  
M. Alain VASSELE, Sénateur-maire d'Oursel-Maison et Président de l'UMO

Assistaient également à cette séance, Elise MARSAY-DENOUS, Directrice de l'UMO et Lucie DEHEYER, Responsable administrative.

Etaient excusés :

Mme Isabelle BARTHE Maire de Cernoy  
M. Jean-Pierre BOSINO, Maire de Montataire  
Mme Caroline CAYEUX, Maire de Beauvais  
M. Philippe COFFIN, Maire de Nanteuil-le-Haudouin  
M. Edouard COURTIAL, Député-Maire d'Agnetz  
M. Alain De PAERMENTIER, Maire de Ressons-sur-Matz  
M. Patrick FLOURY, Président de la Communauté de communes de la Basse Automne  
M. Arnaud FOUBERT, Président de la Communauté de communes du Pays de Valois  
M. Jean-Pierre GILLES, Maire de Montagny-en-Vexin  
M. Michel GOES, Maire de Wavignies  
M. Boris GOGNY-GOUBERT, Maire de Saint-Rémy-en-l'Eau  
Mme Pascale LOISELEUR, Maire de Senlis  
M. Philippe MARINI, Sénateur-Maire de Compiègne  
M. Jacques PINSSON, Président de la Communauté de communes La Ruraloise  
M. Charles POUPLIN, Maire d'Estrées-Saint-Denis  
M. Luc REDREGOO, Maire de Thiescourt  
M. Alain ROUSSELLE, Maire d'Auchy-la-Montagne  
M. Claude SAUVAGET, Maire de Boubiers  
M. Robert TERNACLE, Maire de Le Meux  
M. Jean-Claude VILLEMAIN, Maire de Creil